19^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et 9^{ème} session de la réunion des Parties au Protocole de Kyoto

Segment ministériel

Intervention de Monsieur Marco SCHANK, Ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer, en mon nom personnel et au nom du gouvernement luxembourgeois, mes sincères condoléances à l'attention de la délégation des Philippines suite au terrible bilan laissé par le typhon Hayian.

Il va de soi que le Luxembourg a débloqué dans l'immédiat une première contribution d'aide d'urgence, et a assisté les secours à travers sa plateforme mobile de communication et de coordination « emergency.lu ».

Il m'importe aussi de souligner que, dans le cadre de notre politique de coopération au développement, nous consacrons une part croissante de notre budget d'aide humanitaire à des projets en matière de réduction des risques.

A cela s'ajoute le financement « fast-start », dont la majeure partie est destinée à aider les pays en développement à limiter leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles et à s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Monsieur le Président,

Outre ces évènements naturels dévastateurs, c'est la publication récente de la première partie du cinquième rapport du GIEC qui nous rappelle une fois de plus nos responsabilités : seule une mobilisation renforcée et rapide de tous les pays nous permettra de lutter de manière efficace contre

le changement climatique.

Nous sommes conscients de l'ampleur du défi qui nous est posé, des nombreuses facettes qui le composent, ainsi que de l'urgence à y apporter les réponses adéquates. L'Union européenne est résolue à agir en conséquence, et il nous importe d'en rassurer les autres Parties présentes ici à

Varsovie.

C'est pourquoi nous tenons à ce que la conférence des Parties décide d'un programme de travail avec un échéancier clair pour les deux années à venir. Un échéancier qui prévoit que les Parties mettent en avant, courant 2014, leurs engagements provisoires qui devraient par la suite être évalués et comparés en toute transparence bien avant qu'ils ne soient inscrits, fin 2015, dans l'accord final à

conclure à Paris.

A défaut de retenir un tel programme de travail, nous risquons de décevoir une fois de plus le monde qui nous observe avec inquiétude. Nous nous devons de respecter notre engagement commun de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 2 degrés Celsius, et d'éviter ainsi les conséquences les plus néfastes du changement climatique.

Monsieur le Président,

2014 et 2015 seront des années décisives en termes de lutte contre le changement climatique. A nous de fonder, durant les prochains jours, les bases pour que ce soient deux bonnes années!

Je vous remercie.

[vaut le discours prononcé]

- 2 -